

Procès-verbal Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2025, Château de Chillon

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale et message du Président M. Stéphane Pommaz
2. Messages de Mme Christine Chevalley, Syndique de la commune de Veytaux et de Mme Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon
3. Rapport d'activité du Comité et de la Direction
4. Présentation des comptes 2024 et rapport de l'organe de révision
5. Adoption du Rapport d'activité et des comptes 2024
6. Décharge au Comité pour l'exercice 2024
7. Composition du Comité 2025-2026
8. Renouvellement, pour un an, du mandat de notre organe de révision
9. Propositions individuelles et divers

1. Ouverture de l'assemblée générale et message du Président M. Stéphane Pommaz

Ouverture à 18h34.

Le Président salue l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette nouvelle Assemblée Générale ordinaire de Promove. 104 membres ayant le droit de vote sont présents dans la salle.

Après avoir rappelé les modalités de convocation de la présente assemblée, conforme à nos statuts, ainsi que celle ayant trait aux divers votes, il remercie les personnes s'étant excusées, puis passe à la nomination des scrutateurs :

- M. Joël Brönnimann
- M. Florian Despond

L'assemblée confirme ces nominations.

Le Président les remercie, et informe que le procès-verbal sera tenu par Mme Carine Girod, Assistante de Direction & Responsable administrative au sein de l'équipe opérationnelle.

Le Président rappelle que l'Ordre du Jour a été envoyé en amont de l'assemblée. Aucun commentaire n'a été reçu au préalable. L'Ordre du Jour est donc soumis à votation et validé à l'unanimité.

L'assemblée générale 2025 est déclarée officiellement ouverte.

2. Messages de Mme Christine Chevalley, Syndique de la commune de Veytaux, et de Mme Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon

Le Président cède la parole à Mme Christine Chevalley, Syndique de la Commune de Veytaux.

Mme Christine Chevalley salue l'assemblée et dresse un bref portrait de la commune de Veytaux, en soulignant l'importance de la relation entre celle-ci et Promove.

Le Président la remercie et passe la parole à Mme Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon.

Mme Marta dos Santos ouvre son discours en remerciant les invités présents et en leur souhaitant la bienvenue au sein du Château de Chillon. Elle informe l'assemblée de diverses actualités du Château pour l'année 2025. Par ailleurs, elle souligne l'accompagnement précieux de Promove dans le cadre d'un dossier LADE accordé à la Fondation du Château de Chillon en 2024.

Le Président la remercie et poursuit sur pour le point 3 de l'Ordre du Jour.

3. Rapport d'activité du Comité et de la Direction

Le Président fait un bref retour sur les événements marquants de l'année 2024, en rappelant qu'ils constituent de précieux moments d'échange. Il souligne en particulier l'importance de la cérémonie des Mérites de l'Économie, organisée tous les deux ans. Par ailleurs, en 2024, plus de 74 projets ont été menés par l'équipe opérationnelle, tandis que 128 nouvelles entreprises se sont implantées dans la région Riviera-Lavaux.

Il annonce également l'adhésion de trois nouvelles communes au périmètre de Promove dès le 1er janvier 2025 : Oron, Forel (Lavaux) et Rivaz. Ainsi, l'ensemble du territoire vaudois est désormais couvert par l'un ou l'autre des organismes de développement économique du Canton. Par ailleurs, une contribution ajustée des communes de Lavaux déjà membres permettra de renforcer l'équipe opérationnelle.

Le Président passe la parole au directeur pour son rapport sur l'année écoulée. Bernard Schmid, Directeur, prend la parole. Il salue l'Assemblée et souligne les chiffres clés : 40 nouveaux membres en 2024, un Comité de 16 personnes, complété par la venue en tant qu'invités de deux Préfets de la région. Il remercie et cite également l'équipe opérationnelle.

Le Directeur poursuit en exposant les grandes lignes du contexte économique régional. Il met en avant la capacité de la région à exporter des services, des produits et des expériences touristiques, contribuant ainsi à une prospérité partagée.

Il rappelle ensuite les quatre axes d'intervention de l'association, à savoir :

- **Soutien** – Entrepreneuriat et tissu économique
- **Dynamisation** – Réseau économique régional
- **Développement** – Projets régionaux et conditions cadres
- **Promotion** – Implantations et investissements

Le Directeur commence par développer le volet « Dynamisation » et revient sur les efforts menés en la matière pour le réseau économique local. Il cite en exemple la cérémonie des Mérites de l'Économie Riviera-Lavaux, un événement phare qui génère une dynamique particulièrement forte au sein des acteurs régionaux. D'autres événements, tels que les Rencontres Horizons, visent à apporter du contenu pertinent et à stimuler les échanges professionnels. L'objectif est de créer des passerelles entre les entreprises, de faciliter les connexions et de fluidifier les interactions économiques, en « mettant de l'huile dans les rouages ». Il mentionne également les ateliers thématiques sur la mobilité, dont deux ont eu lieu en 2024, comme exemples concrets d'initiatives favorisant la réflexion autour de problématiques régionales.

Le Directeur évoque ensuite le rôle de Promove en soutien aux collectivités publiques, en particulier dans le domaine de l'aménagement du territoire. Comme illustré dans la présentation, l'association accompagne les communes dans l'élaboration ou la révision de leurs plans directeurs intercommunaux (PDi), en cohérence avec les objectifs régionaux. Cet appui vise à prioriser un développement territorial harmonieux au sein des différentes entités locales. Les communes deviennent ainsi porte-paroles des enjeux territoriaux, en lien aux besoins en infrastructures, en surfaces d'accueil pour les entreprises, ou encore en logements. S'agissant du plan directeur cantonal, le Directeur précise que ces démarches sont portées par le bureau du comité de pilotage. Tous deux membres du Comité de Promove, Mme la Syndique Ariane Rouge s'y engage en tant que représentante auprès du PDi, tandis que M. le Syndic Alain Bovay représente les SRGZA.

Le Directeur rappelle que certaines entreprises, en raison de leur croissance, peinent à trouver des terrains adaptés dans la région et se voient contraintes de s'implanter ailleurs. Préserver leur ancrage local constitue donc un enjeu économique majeur pour maintenir la vitalité régionale. Il conclut cette section par la présentation d'une vidéo consacrée au Système régional de gestion des zones d'activités (SRGZA).

Le Directeur aborde ensuite le volet touristique, en insistant sur le développement d'une offre à forte valeur ajoutée, au service de l'économie régionale. Il souligne l'importance du partenariat avec Montreux-Vevey Tourisme, en particulier grâce à la présence active de M. Christoph Sturny au sein du Comité de Promove. L'objectif affiché est de favoriser un tourisme de qualité plutôt que de masse, en veillant notamment à mieux gérer la saisonnalité. Il s'agit d'éviter une surfréquentation pendant les périodes déjà très fréquentées, tout en créant de la valeur pour la population locale. Le Directeur illustre cette approche par un exemple concret : l'augmentation du prix moyen des nuitées, qui permet une montée en gamme de l'offre sans nécessairement attirer plus de visiteurs.

Il revient ensuite sur la fermeture temporaire du Centre de Congrès de Montreux (2m2c), depuis près de deux ans, qui coïncide heureusement avec la mise en service du nouveau train touristique du MOB. Il évoque également la réouverture prévue du 2m2c à l'horizon 2026, ainsi qu'une révision en profondeur de ses missions. Ce repositionnement stratégique se fera en synergie avec Montreux-Vevey Tourisme, dans une optique de complémentarité et de cohérence.

Le Directeur présente ensuite un projet de longue date qui tenait particulièrement à cœur à l'association : fédérer des acteurs jusqu'ici peu sollicités, en l'occurrence les écoles privées et cliniques de la région. Cette volonté s'est concrétisée par la création de l'Association des Cliniques et Ecoles de la Riviera Vaudoise (ACEIRV).

Il poursuit en évoquant le thème de la formation professionnelle, un domaine que Promove considère comme stratégique pour le développement économique régional. Il rappelle que le programme AppApp reste activement soutenu par l'association. Ainsi, stimuler la formation professionnelle reste une priorité forte, en lien avec les besoins actuels et futurs du marché du travail.

Le Directeur évoque également une autre mission importante de Promove : l'accompagnement de projets régionaux, notamment à travers le soutien à la constitution de dossiers LADE (Loi sur l'aide au développement économique). En 2024, plusieurs projets ont bénéficié de cet appui, parmi lesquels le MIGS, le Musée de Montreux, ainsi que la création de l'ACEIRV.

Pour conclure sur le développement des quatre axes d'intervention, il aborde le dernier, à savoir l'implantation d'entreprises dans la région, via la promotion exogène active. Les résultats obtenus dans ce domaine sont qualifiés de colossaux en un laps de temps relativement court, témoignant de l'efficacité du dispositif et de l'attractivité croissante de la région Riviera-Lavaux.

Par la suite, le Directeur souligne l'importance des relations avec les partenaires régionaux, qui constituent un levier essentiel pour l'action de Promove. L'un des rôles clés de l'association est de sensibiliser ces acteurs aux enjeux économiques actuels et futurs. Parmi les thèmes chers à Promove figure notamment le maintien d'une économie saine et équilibrée, condition indispensable au développement harmonieux du territoire et au bien-être de sa population.

Puis, le Directeur aborde la problématique démographique majeure à venir, notamment le départ à la retraite massif des baby-boomers prévu en 2025. Ce phénomène engendrera un creux générationnel important, avec des conséquences économiques notables : une diminution potentielle des revenus et donc une baisse des revenus fiscaux. Le défi principal réside dans le renouvellement de la population active, qui doit rester suffisante pour maintenir un équilibre viable entre travailleurs, enfants et retraités. Actuellement, la population fonctionne de manière relativement équilibrée, mais depuis 2022, on observe que le nombre de retraités dépasse celui des jeunes entrant sur le marché du travail.

Pour pallier ce déséquilibre, la région doit s'appuyer sur l'accueil de travailleurs venus de l'extérieur. La bonne nouvelle est que la Riviera-Lavaux possède une capacité d'attraction suffisante pour relever ce défi, sans pour autant viser une croissance démographique illimitée, mais en compensant les manques. Un territoire équilibré présente un ratio d'environ 0,5 à 0,9 actifs pour un habitant, alors que la Riviera atteint aujourd'hui 0,47, tendant à devenir une région dortoir avec une augmentation du nombre de pendulaires. Cela pose des questions sur la capacité des infrastructures à supporter ces flux.

Le Directeur souligne également l'évolution du système éducatif local : malgré une augmentation de 22% du nombre d'élèves, le nombre de classes a progressé de 81%. Ceci se traduit par une baisse du nombre moyen d'élèves par classe, qui est passé de 26 à 18, reflétant des changements importants dans l'organisation scolaire.

Pour conclure, le Directeur présente un résumé du Rapport d'Activité 2024, disponible en ligne. Il conclut en remerciant le Comité pour son soutien, ainsi que l'équipe opérationnelle pour la qualité de son travail et son engagement constant tout au long de l'année.

Le Président reprend la parole et remercie le Directeur.

4. Présentation des comptes 2024 et rapport de l'organe de révision

Les comptes 2024 ont été mis à disposition, pour consultation, sur le site internet de Promove en amont de l'Assemblée Générale. Par ailleurs, la présentation des comptes a été révisée afin d'indiquer davantage de détails. Le Président passe la parole à M. Yves Reichenbach, expert fiduciaire et membre du comité qui passe les comptes en revue et détaille l'ensemble des chiffres.

Le total du bilan s'élève à CHF 988'910.- tandis que le compte de résultat est équilibré (CHF 8'887.-) après amortissement régulier et une attribution de CHF 70'000.- à la provision pour activités futures. Le capital au 1^{er} janvier 2025 avec bénéfice est de CHF 183'609.-.

En outre, une augmentation de la population sur l'ensemble du périmètre couvert par l'association a été constatée, tandis que la contribution cantonale a été revue à la hausse, avec une majoration d'environ CHF 100'000.-.

Le Président remercie M. Reichenbach pour la lecture et l'analyse des comptes 2024. Il passe la parole à M. Steven Cornut, co-Directeur de la Fiduciaire J. Ineichen, qui a procédé à la révision des comptes. Celui-ci salue l'assemblée et confirme la bonne tenue des comptes. Aucune remarque n'est à apporter.

5. Adoption du rapport d'activité et des comptes 2024

Ouverture de la discussion sur le rapport d'activité et les comptes 2024.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

Le rapport d'activité est accepté à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

Les comptes 2024 de notre association sont acceptés à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

6. Décharge au Comité pour l'exercice 2024

Le Président rappelle que les membres du comité ne participent pas à ce vote.

La décharge est donnée à notre Comité à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

7. Composition du Comité 2024-2025

Le Président présente la composition actuelle du Comité. Il rappelle que les représentants des communes sont désignés au sein de leur Municipalité respective et ce, en principe, pour toute la durée de la législature. A contrario, les membres représentant le domaine privé sont élus par l'assemblée générale pour une durée de 2 ans, renouvelable.

Il n'y a pas d'élection à valider cette année. Dans ce contexte, il remercie tous les membres du Comité pour leur engagement et disponibilité. Aucun vote n'a lieu.

8. Renouvellement pour un an de notre organe de révision

M. Stéphane Pommaz, Président de Promove :

« Votre comité vous propose de réitérer notre confiance à la Fiduciaire Ineichen SA à Montreux, en la confirmant dans son rôle d'organe de révision officiel. »

Le mandat d'organe de révision est renouvelé pour une année à la fiduciaire J. Ineichen SA à Montreux, à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 2

9. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'a été reçue en amont de l'Assemblée. La parole est demandée par M. Stéphane Krebs et ceci afin de remercier le Directeur de Promove pour son travail et engagement.

Il n'y a pas d'autres demandes de prise de parole. La discussion est donc close.

Le Président informe des dates des futurs événements de l'association. Il remercie à nouveau toute l'équipe de Promove et le Comité de l'association pour leur engagement, ainsi que les membres de l'association pour leur confiance.

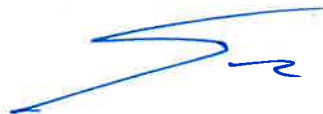
L'assemblée générale 2025 est clôturée à 20h05.

Montreux, le 5 juin 2025

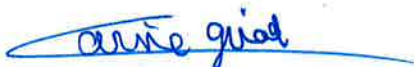
Procès-verbal validé le 25 juin 2025



Stéphane Pommaz
Président



Bernard Schmid
Directeur



Carine Girod
Secrétaire de séance